

Election des représentantes et représentants des doctorantes et doctorants
au Conseil de l'Ecole Doctorale Abbé-Grégoire
Mandature 2020-2021 - Profession de foi – Sinclair VOINET

Chère camarades doctorantes et doctorants du Cnam,

Les élections du Conseil de l'Ecole Doctorale Abbé-Grégoire se tiendront le 24 juin 2020, par voie dématérialisée et devront désigner cinq représentants des doctorantes et doctorants. Je serais honoré de pouvoir vous représenter du mieux possible dans cette instance.

Le Conseil de l'Ecole Doctorale Abbé-Grégoire est composé du Bureau de l'Ecole Doctorale auxquels se joignent les représentantes et représentants des milieux scientifiques et académiques, des milieux professionnels, du personnel et des doctorantes et doctorants. La directrice déléguée à la recherche et le président du conseil scientifique assistent de plein droit aux conseils de l'Ecole Doctorale. Le Conseil est à la fois l'organe de décision de l'Ecole Doctorale puisque c'est lui qui vote la plupart des décisions de celle-ci, et l'organe de réflexion stratégique car c'est en son sein que sont débattues les grandes orientations.

Les doctorantes et doctorants ont droit de cité au Conseil de l'Ecole Doctorale et je souhaite pouvoir défendre les positions et intérêts des doctorantes et doctorants du Cnam et faire entendre votre voix dans cette instance.

J'ai eu déjà eu l'honneur d'être représentant des doctorantes et doctorants au sein du Conseil de l'Ecole Doctorale Abbé Grégoire cette année universitaire, et j'ai su défendre, avec les autres représentants, en particulier Camille Boullier, nos intérêts lors des réunions du Conseil. Par ailleurs, je siège au sein de la commission CVEC pour la définition des projets de vie et d'accueil des doctorantes et doctorants au Cnam. Avec Camille, nous avons pu faire valider par le Conseil d'Administration du Cnam, un budget conséquent pour un projet d'espace d'accueil convivial dédié aux doctorants. De plus, en ces temps difficiles de pandémie, nous avons également transmis vos messages pour savoir comment les fonds de la CVEC pouvaient aussi être utilisés pour venir en besoin à nos camarades en difficulté financière.

C'est pourquoi, face aux enjeux de notre formation doctorale, les doctorantes et doctorants doivent être représentés dans cette instance de manière effective et fort de mon expérience et avec votre soutien, je souhaite pouvoir vous représenter au sein du Conseil de l'Ecole Doctorale Abbé-Grégoire.

Cordialement,

Sinclair VOINET